

Traduction française

Ateliers thématiques

Ces ateliers vont se pencher sur les aspects politiques, financiers, pédagogiques ainsi que sur les types de partenariats mis en place au sein du modèle de développement d'alphabétisation écossais afin de pouvoir mieux les comparer aux expériences menées dans d'autres pays européens.

1/ Aspects politiques

J'aimerais savoir quel a été en Ecosse l'élément déclencheur de ce grand mouvement ?

C'est l'Etude internationale sur l'Alphabétisation des adultes (IALS) (<http://www.hrsdc.gc.ca/en/hip/ild/nls/Surveys/ialsintro.shtml>) qui nous a rendus conscients des énormes besoins que nous avons et des lacunes croissantes des compétences en Ecosse. Dans cette étude qui a indirectement conduit à la mise sur pied d'une nouvelle stratégie d'alphabétisation, le gouvernement a reconnu l'importance de l'alphabétisation des adultes et, de-là, la nécessité d'une stratégie et d'un financement. Dans le même temps, il a aussi admis les implications importantes d'une telle situation pour l'économie du pays. L'Ecosse a choisi de suivre une approche communautaire ce qui signifie qu'elle attribue à l'alphabétisation un rôle important qui est aussi de permettre aux gens de développer leurs capacités à prendre une part active et engagée dans leur propre communauté. Le nouveau Parlement écossais désire vraiment que l'Ecosse connaisse une viabilité économique et une harmonie sociale et a donc développé sa politique d'alphabétisation pour permettre à sa population d'être capable et préparée à assumer ce défi.

Si je comprends bien, c'est le gouvernement lui-même qui s'est mobilisé. Il n'y a pas eu de lobbying extérieur ?

L'alphabétisation des adultes a toujours été un secteur sous financé et de nombreuses voix s'étaient déjà élevées pour réclamer que cette question soit mieux prise en compte par les politiciens. Mais ce n'est qu'après la publication de l'étude IALS que la décision a enfin été prise d'investir dans ce secteur. Et durant les premières années de mise en place du gouvernement, des groupes de travail ont été créés pour définir les axes politiques à suivre, des axes qui ont ensuite été approuvés par les ministres. C'est ainsi qu'au sein d'une agence, différents groupes d'experts, à la fois des praticiens et des universitaires, issus du secteur de l'alphabétisation des adultes ainsi que des gouvernements de l'Education et de l'Emploi ont travaillé ensemble à développer cette stratégie.

Quel est le statut de l'Ecosse et son niveau de régionalisation ?

Certains secteurs dépendent du pouvoir écossais, d'autres sont encore sous l'autorité de Westminster. Westminster gère le domaine de la défense, la politique étrangère et aussi la sécurité sociale (en payant les pensions, les allocations de chômage, etc.). Mais les domaines qui ont un réel impact sur nos vies, comme la santé et l'éducation, sont décidés au niveau local et l'Ecosse a toujours disposé de ses propres institutions judiciaire et éducative.

De quelles compétences dispose le public que vous visez?

Si l'on se réfère à l'IALS, nous ciblons en principe un public qui dispose d'un niveau 1. Cela signifie des gens disposant de faibles compétences fonctionnelles. Excepté les apprenants qui suivent des cours d'alphabétisation de type « anglais langue étrangère », la plupart vivent dans des zones désavantagées (ce sont des chômeurs, des allocataires sociaux, des travailleurs peu qualifiés, des personnes malades). Les gens qui suivent des cours « anglais langue étrangère » et ceux qui ont des problèmes d'apprentissage (les dyslexiques par exemple) sont en train de devenir de plus en plus nombreux.

Je suppose que vous touchez par vos campagnes des gens dont le niveau de compétences est un peu plus élevé. Y-a-t-il des programmes spécifiques pour eux et comment faites-vous pour savoir que ce sont vraiment des gens avec très peu de qualifications que vous allez atteindre?

Le gouvernement écossais a établi un niveau au-dessus duquel nous ne pouvons pas soutenir les apprenants, ce qui signifie que ceux-ci doivent avoir des besoins d'apprentissage assez basiques en lecture, écriture ou calcul.

Comment se fait l'articulation entre les deux niveaux de développement régional et communautaire du plan d'alphabétisation des adultes en Ecosse ? Et combien y-a-t-il de plans de développement communautaires à travers l'Ecosse ?

Il existe 32 autorités locales, mais certaines sont plus étendues que d'autres comme la Région des Highlands où la population est parfois difficile à atteindre. Nous avons choisi de mettre en place une large stratégie nationale qui doit bien sûr être transposée au niveau de plans locaux. Chaque partenariat doit développer son propre plan et définir les moyens de le mettre en pratique. Cette année, ils ont l'obligation de développer 5 objectifs prioritaires à atteindre d'ici à 2008 en spécifiant la manière dont ils vont y parvenir. Ils doivent traduire cette stratégie générale en objectifs réalistes et ils sont jugés sur leur capacité à les atteindre.

Pouvez-vous préciser l'importance de l'évolution de la participation aux formations entre 2001 et 2006 et tenter de donner une explication à ce phénomène ?

Nous avons comme objectif d'atteindre le chiffre de 150 000 apprenants entre 2001 et 2006. Nous sommes arrivés à 100 000 en 2005. L'argent investi, l'augmentation du personnel et des dispositifs d'accueil ainsi que notre approche partenariale peuvent expliquer notre réussite. Je pense également que notre campagne nationale de sensibilisation qui est passée à la télévision a eu un grand impact.

Je me demande ce qui a pu justement faire augmenter à tel point le nombre d'apprenants ? C'est quelque chose qui ne se passe pas souvent.

Nous avons développé une large série d'initiatives différentes. Par exemple, nous avons un pôle jeune pour lequel nous avons mis sur pied beaucoup de programmes très attractifs (des programmes de type communautaire, des programmes basés sur l'utilisation de technologie, des programmes utilisant l'écriture et le théâtre, etc.).

Notre campagne « The Big Plus » a eu comme effet d'accroître la sensibilisation. Elle nous a permis aussi de réaliser un certain nombre d'enquêtes sur ce taux de sensibilisation ainsi que

sur les dispositifs d'alphabétisation. Par exemple, nous avons soutenu un programme de santé et d'alphabétisation à Aberdeen. Une des questions que nous avons posées au personnel de santé lors de l'enquête initiale concernait l'attitude qu'il adopterait s'il rencontrait des patients ayant des difficultés en lecture et en écriture. Certains membres du personnel nous ont répondu qu'ils n'avaient jamais eu ce type de patients, ce qui signifie, en fait, qu'ils n'ont pas pu les identifier quand ils se sont présentés dans leur service.

Un des fondements de notre stratégie a toujours été d'aller à la rencontre des communautés, d'aller aider les organisations et autres secteurs à soutenir les apprenants. Espérer que ceux-ci vont venir d'eux-mêmes suivre des formations, ce n'est pas selon nous, un bon point de départ. Il faut s'engager avec les gens.

Vous avez dit que le fait de trouver un travail est un moteur dans l'alphabétisation, mais quel est le taux de chômage en Ecosse ?

Je ne suis pas certaine, autour de 10 %, je crois. En fait, 6,8 % en 2002.

Est-ce qu'en Ecosse, les apprenants peuvent recevoir une indemnité lorsqu'ils sont en formation ?

En Ecosse, il y a peu de cas où un apprenant reçoit une indemnité, excepté quand il cherche un emploi ou qu'il est chômeur. Durant une assez courte période, il peut alors se rendre au centre de recherche d'emploi et débiter une procédure d'accompagnement avec un conseiller. Cette démarche suppose qu'il s'engage à suivre des cours. S'il arrête la formation, il risque de perdre son indemnité. De la même façon lorsque quelqu'un décide de suivre une formation professionnelle dans un collège, il aura également une sorte d'indemnité. Le seul autre exemple que je connaisse est le programme « Return To Work », qui s'adresse à des chômeurs de 6 mois ou plus. S'ils acceptent de suivre une formation, ils reçoivent 10 livres par semaine en plus (15 euros).

Vous avez dit tout à l'heure que vous aviez établi le plan d'alphabétisation à l'issue d'une enquête. Et je suis impressionnée par le nombre de 80 000 personnes analphabètes que vous citez. Comment l'enquête justifie-t-elle ce phénomène ? L'âge de la fin de la scolarité est-il par exemple aussi fixé à 18 ans chez vous ? Est-ce le même taux d'analphabétisme qu'en Belgique (1 pour 10) et y-a-t-il des raisons pour expliquer éventuellement cette différence ?

En Ecosse, nous n'utilisons pas le terme « illiteracy » (analphabétisme), nous parlons de « low literacy », c'est différent. Car nous pensons, qu'en Ecosse, il y a très peu de gens qui ne savent strictement rien lire ou écrire. Pour cette raison, la terminologie que nous employons pour eux est « low literacy ». Selon notre définition, « literacy » signifie « être capable de lire, d'écrire et d'utiliser les nombres dans le cadre professionnel, familial, de citoyen et d'apprenant tout au long de la vie ». Nous estimons qu'une personne sur cinq en Ecosse a de faibles compétences en alphabétisation, ce qui rend difficile le fait, pour elle, de faire face aux besoins de la vie courante.

Comment arrivez-vous à accroître la capacité de vos services en termes de structure, de corps professoral, de gestion ?

C'est un énorme défi, parce qu'en commençant, nous n'avions déjà pas assez de formateurs bien formés. Et, aujourd'hui, chaque partenariat mis en place éprouve encore plus de difficultés à trouver des formateurs qui disposent des qualifications requises. C'est pour cette raison que nous avons lancé des programmes de formation de type court. Le premier programme était destiné aux assistants formateurs. Nous l'avons donné à de nombreuses personnes et nous l'avons également accrédité. Nous sommes pour l'instant en train de développer une autre formation à destination de groupes de formateurs. Augmenter la capacité de nos effectifs reste néanmoins très difficile car nous sommes en situation de « pénurie ». Il y a un grand turnover au sein du personnel et trouver de nouveaux candidats reste très compliqué après une aussi longue période où rien n'a été fait pour soutenir ce secteur. La qualité des formateurs augmente peu à peu, mais il nous reste un long chemin à parcourir pour attirer et former suffisamment de gens.

Learning Connections a déjà fourni beaucoup d'efforts pour accroître la qualité du dispositif de formation et pour développer la capacité du personnel – mais je crois que nous devons être attentifs à ne pas surcharger nos partenaires avec trop de nouvelles initiatives, parce que nous sommes conscients que ces changements prennent du temps.

Est-ce que le monde syndical joue un rôle particulier par rapport au monde de l'entreprise et des travailleurs pour la sensibilisation ou la mise en place d'actions de formation ?

Oui, les syndicats disposent d'un coordinateur chargé des questions relatives à l'alphabétisation au sein du STUC (Scottish Trades Union Council). Les syndicats mettent en place ce qu'ils appellent des « learner representatives » (des délégués syndicaux spécifiques à la formation) au niveau des syndicats locaux.

Vous parliez tout à l'heure de la conscientisation d'un certain nombre d'acteurs à l'illettrisme. Vous insistiez également sur le fait que le partenariat était une des clés de la réussite. Mais je pense qu'il faut aussi insister sur le fait que la lutte contre l'analphabétisme est une responsabilité collective durable. Les grosses entreprises n'ont pas de vocation sociale. Elles fonctionnent selon un modèle libéral, presque mercantile. Dans ce contexte, on peut seulement s'interroger sur les moyens d'aménager une prise en compte de l'illettrisme. J'ajouterai un petit témoignage. Dans le cadre de notre projet européen EQUAL, j'ai noté quelques réflexions faites par différentes personnes en charge des ressources humaines. Il existe aujourd'hui en Province de Luxembourg, une externalisation des fonctions des ressources humaines. La première politique de recrutement et de sélection est réalisée par les agences d'intérim via des tests d'évaluation de compétences. Ces tests ont pour conséquence d'écarter de l'entreprise les personnes illettrées. L'entreprise peut donc affirmer avec raison qu'elle n'emploie pas d'analphabètes. Pour mettre en place une politique de lutte contre l'analphabétisme dans les entreprises, il faut remonter à la source pour pouvoir agir efficacement.

En Ecosse, l'augmentation de la population immigrée provoque certains problèmes sur les lieux de travail, particulièrement dans le domaine de la santé et de la sécurité. Et nous avons constatons que les unités d'assemblage et les entreprises sont relativement contentes de voir venir à elles des formateurs proposant gratuitement des cours d'anglais langue étrangère. De

telle sorte que les formateurs sont en train d'entrer dans les entreprises par la porte de derrière grâce à ces cours d'anglais langue étrangère.

Vous dites que vous oeuvrez à une meilleure professionnalisation des formateurs. Quel est le rapport entre bénévolat et salariat parmi les formateurs ?

Cela varie en fonction des endroits. Nous insistons cependant pour que les formateurs soient qualifiés. Nous n'encourageons pas les différents partenariats mis en place à s'appuyer sur des bénévoles pour qu'ils remplissent le rôle de formateur principal d'un groupe d'apprenants. Nous les voyons plutôt comme des assistants pour les formateurs. Dans certaines zones, ce n'est malheureusement pas ce qui se passe. Certaines régions sont très dépendantes des bénévoles qui remplissent les fonctions de véritables formateurs. Nous voulons sortir de cette logique.

Comment mesurez-vous les progrès accomplis dans le système écossais ?

Notre évaluation est surtout individuelle. Les plans d'apprentissage de chaque apprenant sont revus tous les six mois.

Avant le développement de cette stratégie, les apprenants avaient tendance à rester dans ce statut d'apprenant pendant longtemps, ce qui n'était pas souhaitable. Nous soutenons aujourd'hui des programmes plus ciblés et plus courts. Nous offrons également aux apprenants la possibilité de décrocher un diplôme et d'aller plus loin dans leur démarche de formation. Cependant, la délivrance d'un certificat d'études ne fait pas partie intégrante de notre approche. Nous ne demandons pas aux apprenants d'obtenir un diplôme pour attester du niveau qu'ils ont atteint, mais nous jugeons les progrès en fonction de la manière dont ils ont réussi à atteindre les buts qu'ils s'étaient fixés.

Nous n'avons pas réellement d'équivalences avec les niveaux et certificats européens. La certification que nous offrons est ce que nous appelons la "Core Skills certification" qui est un diplôme national reconnu par la "Scottish Qualifications Authority". Nous avons par contre des équivalences avec les diplômes anglais.

Nous avons développé une approche "portfolio" qui convient mieux à l'approche basée sur les pratiques sociales que nous avons retenue. Nous demandons que les apprenants et les formateurs rassemblent l'ensemble de leurs travaux dans un "portfolio" et qu'il serve de base à l'obtention d'un diplôme quand ils sont prêts pour l'obtenir. Ce type de certification est plus adaptée aux réalités du contexte de vie des apprenants que des critères imposés par une structure plus formelle.

En Irlande, l'évaluation est aussi beaucoup plus basée sur le travail que les apprenants ont réalisé que sur des normes nationales.

Nous sommes obligés aujourd'hui de créer de nouveaux cours pour permettre aux gens d'atteindre un certain niveau d'écriture et de communication orale pour pouvoir demander la nationalité française. Y-a-t-il également une obligation gouvernementale de ce type chez vous ?

C'est assez similaire à l'examen anglais sauf qu'il n'y a pas d'épreuve écrite, mais uniquement orale. Le candidat doit réussir un examen de citoyen. C'est un questionnaire à

choix multiple (concernant la royauté, les institutions, etc.). Le candidat peut aussi choisir de suivre des cours "anglais langue étrangère" dans un collège et prouver qu'il a atteint un certain niveau intermédiaire. Je pense que nos tests sont moins difficiles que ceux imposés en Angleterre.

2/ Aspects financiers

Combien d'euros le gouvernement injecte-t-il chaque année dans ce plan d'alphabétisation et combien de personnes travaillent dans l'organisation centrale du mouvement?

Entre 2001 et 2008, 65 millions de livres (100 millions d'euros) ont été distribués à travers le réseau de nos partenariats communautaires. Des fonds supplémentaires sont aussi alloués par les autorités locales ainsi que d'autres sources comme le Fonds social européen, la loterie nationale, etc.

Vous dites que les collectivités locales participent aussi au financement. Pourriez-vous préciser le montant de ce financement et que recouvre le terme de collectivités locales pour vous?

Chaque autorité dispose, à l'échelle locale, d'une forme de gouvernement : « un Conseil ». C'est normalement l'autorité locale ou le conseil qui attribue les financements au secteur de l'alphabétisation des adultes, mais certains donnent plus que d'autres. Les Collèges d'éducation permanente ont aussi reçu des fonds, le plus souvent pour des personnes en formation professionnelle qui auraient des difficultés en lecture, en écriture et en calcul. Dans la nouvelle stratégie mise sur pied, l'argent est attribué à chaque partenariat en fonction des chiffres de sa population et son niveau de privatisation. Les montants sont alloués à ceux qui ont mis en place un dispositif qui répond aux objectifs que les partenariats ont déterminés dans leur plan d'action.

Qu'est-ce qui est exactement financé à travers cette campagne d'alphabétisation?

L'argent provenant du gouvernement écossais est partagé entre différents acteurs. Une partie de la somme va aux partenariats locaux, une autre à Learning Connections. La campagne nationale qui est passée à la télévision a été financée par Learning Connections ainsi que le travail réalisé actuellement sur notre nouveau curriculum, nos formations, etc.

3/ Méthodologies et modèles d'action

En Ecosse, on se concentre sur l'individu, on privilégie le plan d'apprentissage de l'individu. Mais ces plans sont différents en fonction des régions. On essaye d'avoir une interaction entre nous, mais cette démarche reste très complexe. L'outil de la roue (**voir texte Adult literacies in Scotland, de Prue Pullen**) que l'on vous a présenté ce matin n'existe que depuis un an, par exemple. Les qualifications des formateurs posent aussi problème. L'équipe dans laquelle je travaillais n'était pas un organe accrédité or le diplôme constitue une énorme motivation pour les apprenants. Il faut donc tenter à la fois de privilégier un apprentissage centré sur l'individu et une meilleure reconnaissance.

Est-ce que l'Ecosse développe un cadre d'accréditation ?

Non, nous utilisons pour l'instant les compétences de base introduites il y a quelques années en Ecosse.

L'outil que vous utilisez en Ecosse montre que vous avez une approche pédagogique très individualisée, mais au niveau des cours, comment arrivez-vous à appliquer ces exigences ? Je voudrais également savoir si en Ecosse, certains apprenants sont obligés de suivre des cours d'alphabétisation pour continuer à toucher des allocations ? Nous recevons par exemple en Belgique des apprenants envoyés par les Centres publics d'action sociale (CPAS). D'autres apprenants chômeurs doivent passer par une remise à niveau chez nous pour suivre une formation qualifiante et continuer à toucher leurs allocations de chômage.

Concernant la première question, c'est effectivement toute la difficulté de la méthodologie. Ce plan d'apprentissage individuel va devoir être appliqué à un groupe de 5 à 6 apprenants. Cela signifie établir 5 ou 6 programmes de travail. Lors des formations auprès des détenues, j'essaye de rendre l'apprentissage intéressant pour tout le groupe. Concernant une obligation de suivre des cours, je n'en suis pas certaine. Il y a différents programmes de formation pour les chômeurs en Ecosse. Je pense qu'on encourage plutôt les chômeurs, après six mois de non-activité, à suivre ce type de formation.

A ma connaissance, en Ecosse, aucune détenue n'est obligée de suivre des cours. C'est sur base d'une évaluation, ce qu'on appelle « l'outil d'alerte », qu'elle s'engage à suivre ou non une formation. Dans la prison où je travaille, je crois qu'elle reçoit une prime un peu plus élevée en suivant cette formation, mais ce n'est pas toujours le cas. Dans certaines prisons où les détenu(e)s peuvent travailler, ils/elles percevront plus d'argent en rejoignant les ateliers plutôt qu'une salle de cours. Dans ce cas précis, se former, leur fait perdre de l'argent.

Comment se passe la prise en charge individuelle des primo-arrivants qui sont analphabètes ? Comment faites-vous pour connaître leur histoire, leurs objectifs ?

En Ecosse, le système que nous avons développé s'adresse à des personnes qui parlent anglais et ce distinguo est important. Des spécialistes se penchent actuellement sur cette question et je suppose qu'ils travaillent avec des images. Mais je n'ai pas les informations précises qui me permettent de répondre à cette question.

Au niveau des écoles primaires, en Angleterre, on a mis en place, certaines expériences de formation qui essayent de briser ce cycle d'exclusion. On essaye soit de toucher les parents, soit les personnes qui s'occupent des enfants par le biais de cours sur la santé. On accompagne également mieux les enfants via des séances de contes, appelées « story telling ». Est-ce que vous avez dans d'autres pays des expériences du même type ?

On a soutenu, en Ecosse, plusieurs démarches pour favoriser l'apprentissage en famille. On a organisé des classes pour les enfants et pour les mères, on a encouragé les mères à raconter des histoires à leurs enfants et ces histoires, on les a ensuite enregistrées et distribuées sous forme de CD-Rom. On a également mis sur pied le projet « des sac à histoires » que les mères fabriquent avec des jouets et différents matériaux pour soutenir l'apprentissage de leurs enfants.

On a également chez nous, en Irlande du Nord, un programme pour les enfants et les parents qui s'appelle « l'alphabétisation émotionnelle ». Durant trois matinées par semaine, les parents viennent établir un programme de formation avec les formatrices. Ensuite, les enfants viennent se joindre au groupe. On utilise différentes stratégies comme le théâtre, l'art, etc. pour comprendre à quel niveau se situent les difficultés des parents et pour les mettre en confiance avec la formatrice. Ils sont souvent très culpabilisés par la situation. Cette expérience a très bien fonctionné, mais elle demande énormément de ressources et de temps car elle s'appuie avant tout sur les besoins émotionnels.

Je pense qu'on va devoir travailler dans les années à venir sur les profils des apprenants dans le sens de « la conscience » qu'ils ont de leur illettrisme et dans un deuxième temps sur « le degré de publication » qu'ils sont prêts à en faire. Je m'explique sur ce second point : nous nous trouvons aujourd'hui en Belgique face à des apprenants qui, bien qu'ayant parfaitement conscience de leur illettrisme, ne sont pas prêts à le dévoiler et qui se retrouvent par exemple dans des formations qualifiantes où ils sont constamment en situation d'échec. Si on veut toucher tous les publics, il faut que nous résolvions ces deux questions-là. Si, à l'avenir, les centres d'alphabétisation veulent donner des formations généralistes, on ne touchera pas tous les publics. Si on veut toucher les publics analphabètes dans leur langue nationale, il faut aller les chercher là où ils se trouvent.

Oui, c'est important que nous découvriions ce qu'ils savent d'eux-mêmes sur eux-mêmes.

Il faut être visible, il faut agir sur le terrain, au sein de la communauté, et c'est ce que nous avons fait en Ecosse via ce que nous appelons « l'équipe de développement de la communauté ». On travaille avec les jeunes, les adultes et nous installons petit à petit la confiance.

Il ne faut pas perdre de vue que lorsqu'on s'adresse à des adultes d'un certain âge, il s'agit rarement d'individus isolés. Ils vivent, en général, dans un environnement où ils ont réussi à se construire une place en s'appuyant sur les compétences des uns et des autres pour pallier leurs propres lacunes. Cette formation va remettre en question cet équilibre social. Leur nouvelle situation va en fin de compte les décevoir. Le fait de posséder un peu l'écrit ne va pas changer brusquement leur vie et leur permettre par exemple de trouver un bon boulot, contrairement à ce que peuvent vanter certaines campagnes nationales.

Quand des stars de série télévisées endossent le rôle d'analphabètes, ça peut aussi aider les personnes qui vivent réellement cette situation à en parler. C'est en tout cas le cas en Angleterre où deux séries télévisées ont coup sur coup abordé cette problématique. Au départ, on croit que les familles mises en scène sont tout à fait « normales » jusqu'au jour, où, énorme rebondissement, le père ou la mère, qui avait caché son analphabétisme, doit l'avouer. Le mensonge mis à jour au milieu de la série va alors avoir des conséquences catastrophiques qui sont très bien expliquées. On comprend pourquoi le père ou la mère ne trouvait jamais de bon job, on est confronté au rejet de la fille envers ses parents, etc.

4/ Les aspects de partenariat

Est-ce que les partenariats dont vous parlez se font sur base volontaire et, si oui, quelles sont les démarches que vous inténtez pour mobiliser les partenaires ? Ces partenaires sont-ils fidèles ?

Il y a une grande diversité. Certains travaillent très bien. Les partenaires sont actifs, impliqués et nous apportent leur aide en ce qui concerne notre réflexion de développement stratégique et la mise en place de dispositifs de formation. D'autres, de plus petite taille, peuvent rencontrer beaucoup de difficultés pour attirer des collaborateurs, pour les faire participer aux réunions, pour obtenir qu'ils s'engagent réellement dans la mise sur pied de formations.

Qu'est-ce qui différencie les partenaires qui sont très actifs de ceux qui ne le sont pas ? Appartiennent-ils à des catégories d'acteurs particulières ? Est-ce la taille ou le financement qui influe ?

Je pense que les raisons sont à la fois historiques et aussi sans doute liées à la qualité du travail du coordinateur. Tout cela dépend de la personnalité des gens, de leur volonté. Certains des partenaires que j'ai rencontrés ont développé des formations sur la manière de travailler plus efficacement, mais il s'agit d'un nouveau défi. Néanmoins, ils parviennent peu à peu à améliorer leurs méthodes de travail.

On peut aussi mettre en lien tout le travail de la prévention et, plus particulièrement, la collaboration avec les milieux enseignants. Avez-vous imaginé une collaboration au niveau régional avec l'enseignement **ou est-ce une question qui est débattue dans les différentes communautés ?**

Nous n'avons pas encore beaucoup de liens avec les écoles. Notre collaboration la plus importante est celle que nous entretenons avec les écoles primaires à travers ce que nous appelons « notre programme d'alphabétisation familial ». Son but est de venir en aide aux parents qui désirent eux-mêmes pouvoir assister leur enfant dans leurs devoirs scolaires. A cette occasion, nous avons commencé à découvrir quels étaient réellement les besoins de formation des parents. Ce programme a été développé à l'échelle nationale et a connu beaucoup de succès vu que les mères sont très désireuses d'aider leurs enfants dans ces tâches. Nous commençons à inviter le personnel de ces écoles à suivre nos formations, de nous conseiller sur la manière de travailler avec les écoles, d'utiliser les nouvelles technologies de communication, etc. Les deux parties ont besoin de comprendre quels sont les véritables enjeux d'une telle démarche et nous devons travailler pour mieux développer ces collaborations dans le futur.

Je voudrais revenir à quelque chose de plus politique. Ce que vous avez dit sur les partenariats montre que ce qui se passe chez vous est tout à fait différent de ce qui se passe ici. Les partenaires rentrent ensemble un projet qui va être financé et ils vont ensuite se répartir l'argent. Ici, il n'y a pas de financement automatique. Pouvez-vous nous expliquer ce fonctionnement ?

Oui et non. Le partenariat doit développer une stratégie et établir un plan d'action sur base d'une série d'objectifs spécifiques. Mais cela ne signifie pas pour autant que tous nos partenaires sont des partenaires stratégiques. Certains le sont et veulent avoir une influence sur la direction que prend notre politique et ne désirent pas retirer de ce partenariat une source de financement – les centres de recherche d'emploi par exemple. Ils ne désirent pas d'argent, ils veulent travailler avec nous et participer avant tout au développement de notre politique. En-dehors du cadre strict d'un partenariat, un nouveau groupe peut émerger et demander à obtenir des subsides. Certains de nos partenaires ont aussi développé une sorte

de bourse aux subsides à laquelle des organisations locales ou d'autres partenaires peuvent faire appel s'ils désirent financer des formations spécifiques.

Est-ce que quelqu'un qui n'est pas dans un partenariat peut recevoir des financements de votre part ou tous les partenaires doivent-ils rentrer un projet chez vous, ensemble ?

Je pense que c'est souvent les partenariats qui obtiennent les fonds, mais je pense qu'un groupe peut aussi émerger entre deux plans d'action. Et il peut également recevoir un soutien. Le système suppose une grande flexibilité. C'est l'autorité locale qui doit faire fonctionner le partenariat selon une ligne qu'elle s'est fixée. Tout n'est pas réglé.

Je voulais savoir si vous aviez éventuellement des partenariats ou des projets de partenariat avec le monde de l'entreprise ?

C'est quelque chose de très difficile à mettre en place. A Learning Connections, nous avons un coordinateur national qui développe les dispositifs de formation en alphabétisation au sein des entreprises. Cette personne a lancé une des parties de notre campagne de sensibilisation appelée « The Big Plus for Business ». Mais cette initiative ne remonte qu'à l'année passée (2005). Il s'agit néanmoins d'un des plus grands défis que nous avons aujourd'hui à relever. Nous avons obtenu de bons résultats dans le travail que nous avons entamé avec des partenaires locaux au sein du Service national de la Santé, notamment avec les aides soignantes ou les membres des services de nettoyage. Nous avons également développé des formations pilotes avec des entreprises comme « First Bus », mais là aussi nous n'en sommes qu'au début.

Je suis épaté par tous les changements culturels que vous avez initiés en si peu de temps. Quels conseils pourriez-vous donner aux autres personnes autour de la table pour parvenir à un succès comme le vôtre ?

Je pense que nous devons notre réussite à notre approche partenariale. Auparavant, le dispositif de formation des adultes était limité à ce que les collèges et les services locaux d'éducation pouvaient financer. Aujourd'hui, nous savons que l'alphabétisation est une priorité partout – les hôpitaux locaux, les services sociaux, les PME. Nous devons travailler avec eux pour atteindre nos futurs apprenants. Notre campagne a permis de faire évoluer les mentalités. Avant, les gens pensaient que les analphabètes, c'était juste un groupe restreint de personnes avec des problèmes très spécifiques, aujourd'hui ils comprennent que l'analphabétisme, c'est un sujet qui peut affecter des aspects très larges de la vie des gens. Notre campagne the Big Plus a eu, à ce titre, beaucoup d'impact.

Les idées fortes de l'atelier partenariat :

- Le gouvernement écossais finance des partenariats dans le secteur de l'alphabétisation des adultes au sein des 32 autorités locales (sorte de gouvernements locaux) que compte l'Ecosse.
- Les autorités locales reçoivent ces financements et les distribuent à l'ensemble du partenariat qui peut alors utiliser cette somme comme il le décide.

- Certains partenariats travaillent sur base d'appels d'offre, d'autres, tels que Moray, travaillent en tant que commissionnaire et, selon l'évaluation des besoins, négocient la répartition des tâches et des subsides autour de la table.
- Les partenariats sont constitués d'opérateurs actifs en alphabétisation (de différentes tailles) qui ont des contacts avec des apprenants potentiels.
- Les partenariats doivent fournir des plans d'action et des plans stratégiques pour être approuvés par le gouvernement écossais et doivent établir des rapports annuels détaillant les progrès réalisés par rapport aux buts fixés, par rapport à la qualité des formations données et par rapport à l'amélioration de l'organisation.
- Il est important que les partenaires puissent apporter quelque chose au sein du partenariat et, de la même façon, puissent en retirer un bénéfice.
- Il est utile d'avoir des opérateurs qui peuvent prendre des décisions stratégiques autour de la table (partenaires stratégiques).
- D'importants bénéfices peuvent être également retirés de partenaires « opérationnels » à travers un travail et des rencontres entre praticiens (partenaires opérationnels).
- Un travail en partenariat permet aussi de pouvoir partager des ressources (par exemple des bâtiments, des équipements, des connaissances, une expertise, des formations), et de disposer de références communes dans le suivi et la progression des apprenants.

Conclusions

Un des buts de ces ateliers thématiques était de pouvoir comparer le modèle de développement d'alphabétisation écossais aux expériences menées dans d'autres pays. Une ébauche de comparaison a été entamée dans plusieurs domaines :

1/ Les partenaires présents constatent que la définition de l'analphabétisme diffère de pays à pays et que les terminologies employées ne recouvrent pas toujours les mêmes réalités.

2/ Le système de certification des apprenants varie également énormément en fonction des pays. En Belgique ou en France, les candidats doivent présenter à l'écrit et à l'oral un sujet qu'ils ont initialement choisi. Est-ce qu'il y a un équivalent en Europe puisqu'on parle de validation d'acquis ou de diplôme unique ? Certaines expériences se fondent par contre sur un système d'évaluation individuelle.

3/ Le profil du secteur doit être analysé sous l'angle du pourcentage de formateurs bénévoles et salariés. Quelles implications, cette répartition peut-elle avoir sur l'offre en alpha ?

4/ Dans certains pays, comme en Ecosse, les autorités publiques soutiennent le secteur de l'alphabétisation en leur accordant des fonds importants et en l'organisant au sein d'une agence étatique. Dans d'autres pays, le pouvoir politique ne finance qu'épisodiquement le secteur. Comment œuvrer à un financement structurel ?

5/ La rémunération des stagiaires en formation est aussi au centre de la réflexion. Cette mesure constitue-t-elle un incitant important? Toute une panoplie de mesures diverses existent : subventions publiques, financements des entreprises sur base d'obligation légale, etc. Quelles sont leur réelle efficacité ?

6/ Les participants débattent des différentes méthodologies mises en place lors des formations en alphabétisation. Certains mettent en avant la difficulté de concilier un plan d'apprentissage centré sur l'individu avec des groupes d'apprenants parfois très nombreux. La question de la méthodologie à appliquer avec des apprenants ne parlant pas la langue du pays est aussi posée.

7/ Quels sont les cadres d'accréditation développés dans les différents pays ?

8/ L'approche partenariale suivie dans le modèle écossais d'alphabétisation est présentée comme un des facteurs clés de son succès. Les partenaires présents s'interrogent sur les différentes formes de partenariats à nouer (écoles, entreprises, syndicats, centres publics d'aide sociale, centre de recherche d'emploi, etc.), et à la politique à mettre en place pour leur garantir une réelle efficacité.

Toutes ces questions importantes ont été abordées lors de différents ateliers thématiques. Malheureusement, vu le temps limité des débats, ce travail de recherche et d'analyse sur la comparaison des pratiques et politiques d'alphabétisation des différents états membres n'a pu être menée à terme. Dès lors, toutes ces problématiques constitueront la base de départ d'une nouvelle réflexion. Puisque, comme vous le savez, l'intention des partenaires réunis au sein de ce projet PASS est de poursuivre ces travaux par la création d'un Réseau européen d'analyse et de diffusion des pratiques et politiques d'alphabétisation les plus susceptibles de favoriser une participation citoyenne active.